



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EFE GIB 2

SESSION 2019

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

SECTION GÉNIE INDUSTRIEL :

Option BOIS

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE

Durée : 4 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

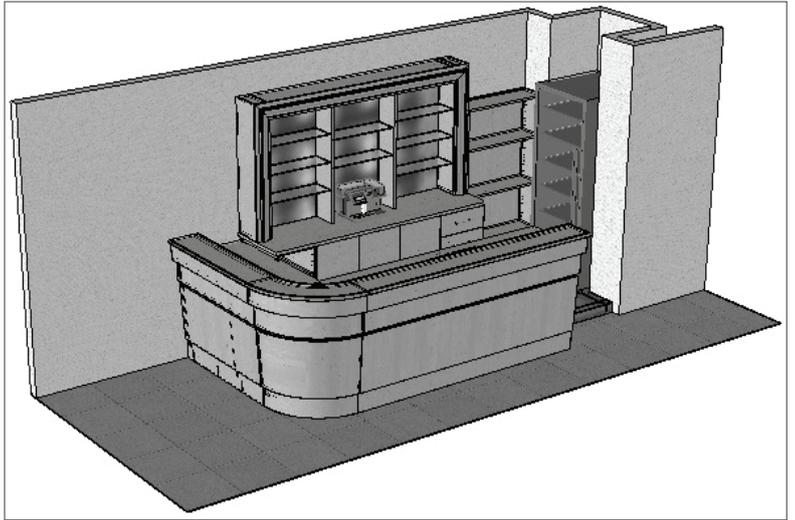
L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A



Constitution du dossier

Dossier sujet

Document réponse à insérer dans la copie - DR1

Documents pédagogiques -DP1 à DP5

Documents techniques – DT1 à DT4

pages 2 à 5

page 6

pages 7 à 31

pages 32 à 40

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	2100J	102	7398

Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	2100J	102	7398

DOSSIER SUJET

Les réflexions pédagogiques doivent amener à construire une séquence de formation relative aux enseignements spécifiques de spécialité du baccalauréat professionnel « Technicien Menuisier Agenceur » (TMA).

Les professeurs doivent proposer des activités concrètes afin que les élèves acquièrent des compétences professionnelles. Ils sont également confrontés à une exigence de planification, de définition et d'articulation de séquences d'enseignement logiques garantissant d'aborder tous les points du référentiel assigné. En plus de garantir la cohérence de l'enseignement, ce séquençement est aussi le point de départ de véritables mutualisations pédagogiques. Même si chaque enseignant reste libre de définir ses séquences et leurs contenus, la mutualisation des activités des élèves n'a de sens que si la relation référentiel/situations d'apprentissage/séquences est correctement décrite. C'est à partir de cette identification que d'autres professeurs pourront adapter, modifier, améliorer une proposition donnée à un nouveau contexte.

Le concept de séquence

Une séquence est une suite logique et articulée de séances de formation, amenant obligatoirement à une structuration des connaissances de découverte et/ou d'approfondissement. Elle se clôture par une synthèse et une évaluation des connaissances et/ou des compétences professionnelles visées.

Dans la description du séquençement des enseignements proposée (D.P.1 page 7), le choix a été fait de définir des séquences de durées variables de quelques semaines (ni trop peu pour garantir la possibilité d'agir et d'apprendre, ni trop longue pour ne pas générer de lassitude), s'intégrant entre chaque période de vacances.

Dans cette organisation, le concept de séquence respecte les données suivantes :

- chaque séquence vise l'acquisition (découverte ou approfondissement) de compétences et connaissances précises et identifiées dans le référentiel ;*
- chaque séquence correspond à un thème unique de travail, porteur de sens pour les élèves ;*
- chaque séquence est constituée de 2 à 4 semaines consécutives ou bien positionnées en amont/aval d'une période de formation en milieu professionnel afin d'exploiter des situations de travail complémentaires entre le lycée professionnel et l'entreprise ;*
- chaque séquence donne lieu à une séance de présentation à tous les élèves, explicitant les objectifs, l'organisation des apprentissages, les situations de travail ciblées et les supports didactiques utilisés ;*
- chaque séquence donne lieu à une évaluation sommative, soit intégrée dans son déroulement, soit prévue au cours d'une séquence suivante ;*
- chaque fin de séquence et de séance est ponctuée par une activité de synthèse.*

CAPLP EXTERNE ET CAFEP GENIE INDUSTRIEL option BOIS	Session 2019
Exploitation pédagogique d'un dossier technique	Page 2 sur 40

Les données mises à disposition

La première donnée est l'extrait du référentiel des activités professionnelles (R.A.P.) du baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur (T.M.A.) (D.P.2 pages 8 à 13).

La deuxième donnée concerne le projet technique support de tout ou partie des activités de formation. Celui proposé dans le sujet est décrit dans les documents techniques (D.T.1 à D.T.4, pages 32 à 40).

Le projet architectural concerne un agencement de restaurant situé dans un bâtiment de style haussmannien. Le support technique développe la fabrication unitaire de l' « espace bar » comprenant :

- l'avant bar, constitué de deux parties droites reliées par un angle cintré ;
- l'arrière bar.

La troisième donnée est l'extrait du référentiel de certification du baccalauréat professionnel T.M.A. (Technicien Menuisier Agenceur) D.P.3, pages 14 à 26.

Cet extrait est complété par les documents D.P.4 pages 27 à 28, concernant les compétences liées à la santé sécurité au travail et D.P. 5, relatif au programme de l'enseignement de Prévention Santé Environnement (P.S.E.), pages 29 à 31.

La quatrième donnée est l'organisation pédagogique séquentielle de la formation préparatoire au baccalauréat professionnel sur trois années, document D.P.1 page 7.

La cinquième donnée spécifie la structure de la section de baccalauréat professionnel T.M.A. et les conditions d'accueil des élèves des 3 années de formation :

- des classes entières de 24 élèves décomposées en groupes de 12 élèves pour les activités de modélisation et de pratique professionnelle ;
- un espace numérique de travail permet l'accès des élèves à des ressources informatiques et aux logiciels professionnels ;
- un accès « Wifi » est possible dans l'atelier, 4 tablettes sont à disposition ;
- une salle dédiée aux lancements des activités ou aux apports théoriques se trouve à proximité de l'atelier et est disponible durant l'intégralité des plages horaires d'enseignement professionnel ;
- les élèves de 1^{ère} bénéficient de 12 heures d'enseignement professionnel par semaine réparties en 10 heures d'enseignement de spécialité en groupe (12 élèves maximum) et 2 heures d'enseignement de construction en classe entière.

Travail demandé

L'organisation pédagogique de la formation présente la succession de séquences en lycée professionnel et de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) de 22 semaines réparties sur les trois années de formation. Le cycle de formation alternée est constitué, à l'intérieur de cette planification globale, de périodes associant plusieurs séquences successives ou non en lycée et en entreprise, prenant appui sur le même thème.

Durant ce cycle, les activités sont organisées selon un mode pédagogique "inductif" (faire pour apprendre...) propice à favoriser les apprentissages et propre à développer progressivement les compétences associées aux centres d'intérêt ciblés. Dès l'entrée en formation, les élèves doivent être amenés à rencontrer des situations d'apprentissage motivantes, prenant appui sur des activités de réalisation.

Le travail demandé, en relation avec le dossier technique proposé pour l' « ensemble bar », permet de justifier la potentialité du support choisi. Il cible la progressivité des apprentissages sur l'ensemble du cycle ayant comme thème général la mise en forme et le placage. Il permettra en fin de parcours l'acquisition de l'intégralité de la compétence C3.5. Un focus est fait sur une séquence située en fin de classe de première visant des activités d'approfondissement. Une présentation de synthèse de fin de séance et une réflexion pédagogique sur l'articulation entre l'enseignement de spécialité et de P.S.E. complètent cette réflexion pédagogique.

Organisation de la progression des apprentissages

Dans le cadre d'un projet transversal mené avec les élèves des trois années de formation, la réalisation d'un « Ensemble Bar » est proposée à l'ensemble de l'équipe d'enseignement professionnel. Une réunion de concertation pédagogique, est organisée pour vérifier la faisabilité et préparer la répartition des fabrications de l' « ensemble bar » entre les classes de seconde, première et terminale de baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur.

À partir du dossier technique, (DT2, pages 33 à 36),

Question 1 : énumérer tous les ouvrages de référence réalisables. Préciser les matériaux utilisés (DP2, pages 8 et 9).

Question 2 : identifier l'ensemble des activités et tâches professionnelles contenues dans le Référentiel des Activités Professionnelles (DP2, pages 10 à 13) en lien avec cette fabrication.

Définir pour chacune d'entre elles le niveau de classe (seconde, première, terminale) le plus approprié pour mener l'activité.

Question 3 : proposer une progressivité des apprentissages pour l'ensemble du cycle de formation afin d'atteindre le niveau terminal de la compétence C3.5 –conduire les opérations de mise en forme et de placage (DP 1, page 7 et DP 3, pages 21 et 26). Compléter le document DR1 (page 6) ou reproduire la trame sur copie.

Préparation d'une séquence de formation

Question 4 : construire l'organisation et les contenus de formation de la séquence d'enseignement professionnel correspondant à la séquence n° 17 (document D.P.1) ayant pour objectif « Mettre en forme des éléments cintrés par placage et moulage » dans le but de fabriquer le prototype de l'espace bar.

Au regard de la situation temporelle de cette séquence dans la formation (fin de première professionnelle) et de la démarche pédagogique proposée, il est demandé de :

- énoncer les objectifs pédagogiques de cette séquence ;
- cibler les activités et tâches professionnelles ;
- associer pour chaque tâches les compétences terminales visées ;
- décliner pour chaque compétence terminale deux savoir faire intermédiaires maximum ;
- associer les apports de connaissances nécessaires (savoirs associés) ;
- structurer les étapes successives de cette séquence, les différentes séances à prévoir, les travaux pratiques à organiser, les activités à conduire avec les élèves, l'utilisation du numérique, les évaluations ;
- définir pour chacune de ces étapes, le nombre d'heures qui y seront consacrées ;
- décrire la stratégie pédagogique développée lors de chacune de ces séances (apport théorique, TD ou TP) ;
- préciser les périodes et modalités d'évaluation ;
- proposer une répartition des élèves sur ces différentes activités (travail individuel, en binôme, en groupe, en classe entière ...).

Nota : le candidat répond sur feuille de copie en respectant pour chaque étape la chronologie énoncée ci-dessus. Cette présentation des différentes séances, TD et TP prend la forme de tableaux.

Formalisation d'une synthèse

Question 5 : proposer un document de synthèse de ce que l'élève doit maîtriser pour mener tous types d'activités de mise en forme et de placage d'éléments cintrés. Ce document doit résumer et conclure la séquence.

Articulation avec l'enseignement de la Prévention Santé Environnement

Pour la réalisation de la pièce cintrée stratifiée, parmi les compétences liées à la fabrication, les compétences C3.11, C3.12 et C6.2 peuvent être mobilisées, elles sont en relations avec une partie du savoir associé S8 (DP 4, pages 27 et 28). Dans ce cadre, au regard du dossier technique, de la fiche technique et de données de sécurité de la colle et de l'extrait du programme de P.S.E. (document DP5, pages 29 à 31),

Question 6 : cibler les convergences entre le programme de P.S.E. abordé en classe de première, les compétences sus-citées et les items du savoir associé S8.

Question 7 : proposer l'organisation et le contenu d'une séance de 2 heures, en co-animation avec le ou la collègue en charge de cet enseignement en y incluant l'évaluation.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE



BAC PRO	Découverte	Apprentissage des fondamentaux	Professionnalisation de niveau 5 (BEP)	Approfondissement	Professionnalisation de niveau 4 (Bac Pro)
TMA	<i>C-3-5 Conduire les opérations de mise en forme et de placage</i>				
Situation professionnelle de Mise en forme					
Situation professionnelle de Placage					
support de réalisation issu du dossier « Espace Bar »					
Savoir-faire visé pour l'élève Objectifs intermédiaires					
Connaissances associées nécessaires (savoirs associés)					
Niveau d'autonomie ou de taxonomie					

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP1

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE SÉQUENTIELLE SUR 3 ANNÉES - BCP TMA

Organisation pédagogique séquentielle des trois années de formation

	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET																						
	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Seconde TMA	S1		S2		S3		S4		S5		PFMP1		S6		S7		S8		S9		PFMP2																						
	DÉCOUVERTE		Vacances		S3		S4		S5		PFMP1		Vacances		S7		S8		S9		PFMP2																						
	DÉCOUVERTE		Vacances		S3		S4		S5		PFMP1		Vacances		S7		S8		S9		PFMP2																						
Apprentissage des fondamentaux	S10		S11		S12		PFMP3		S13		S14		S15		PFMP4		S16		S17																								
	S10		S11		S12		PFMP3		S13		S14		S15		PFMP4		S16		S17		Période retenue																						
	S10		S11		S12		PFMP3		S13		S14		S15		PFMP4		S16		S17		Période retenue																						
Apprentissage des fondamentaux	S10		S11		S12		PFMP3		S13		S14		S15		PFMP4		S16		S17																								
Professionnalisation	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
Approfondissement	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S25		Examen																						
	S18		S19		PFMP5		S20		S21		S22		PFMP6		S23		S24		S2																								

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier-Agenceur

LES OUVRAGES RÉALISÉS

	FABRICATION			MISE EN OEUVRE	GÉOMÉTRIE DE L'OUVRAGE		
	Fréquente	Peu fréquente	Non réalisée	Réalisée	Assemblages d'éléments rectilignes	Assemblages d'éléments obliques	Assemblages d'éléments cintrés
MENUISERIE							
MENUISERIES EXTÉRIEURES							
Ouvertures							
Châssis		X		X	X	X	X
Portes d'entrée		X		X	X	X	X
Portes - fenêtres		X		X	X	X	X
Fenêtres		X		X	X	X	X
Façades menuisées décoratives	X			X	X	X	X
Fermetures							
Volets ou persiennes		X		X	X	X	X
Volets roulants			X	X			
Portes de garages		X		X	X	X	X
Portails et portillons		X		X	X	X	X
MENUISERIES INTÉRIEURES							
Portes palières		X		X	X	X	X
Portes intérieures, portes coulissantes		X		X	X		
Distribution de cloison			X	X			
Escaliers		X		X	X	X	
Parquets massifs			X	X			
AGENCEMENT							
Plafonds bois décoratifs		X		X			
Faux plafonds sur rail			X	X			
Revêtements de sol, parquets flottants			X	X			
Habillages muraux et divers	X			X	X	X	X
• Rayonnages, linéaires	X				X	X	X
• Rangements fonctionnels (cuisine, salle de bain, dressing)	X			X	X	X	X
Comptoirs, présentoirs	X			X	X	X	X
Mobilier meublant		X		X	X	X	X
Mobilier de collectivité		X		X	X	X	X

LES MATÉRIAUX, PRODUITS ET COMPOSANTS UTILISÉS

Matériaux	Nature
Bois	Massif
	Lamellé
	Reconstitué
	Rétifié, densifié, stabilisé
Matériaux en plaques	Contre-plaqué, latté, placage
	Panneau de particules
	Panneau de fibres
	Panneau de particules orientées
	Stratifié, mélaminé, résine
	Massif 3 plis
Matériaux isolants	Fibreux minéraux
	Fibreux issus de produits à base végétale
	Alvéolaires à base de produits hydrocarbonés
Matériaux barrière	Barrière d'étanchéité à l'air
	Pare-vapeur
	Résilient phonique, sous couche acoustique
Matériaux et produits de jointoiment ou calfeutrement	Mastic en cordon préformé et mastic à extruder
	Mousse à cellules ouvertes ou fermées
	Profilés métalliques, P.V.C. et aluminium.
Matériaux et produits de fixation, d'assemblage, de mobilité.	Adhésifs et colles
	Quincailleries d'assemblage et de positionnement
	Organes de mobilité, coulissage, rotation...
	Éléments de réglages et de fixation
	Fixations mécaniques, vis, pointes, agrafes...
Matériaux métalliques	Ossature métallique
	Ossature aluminium
Matériaux connexes	Produits verriers
	P.V.C.
	Plâtre
	Staff
	Carrelage
	Faïence
	Pierre (marbre, granit...)
Produits de préservation et de finition	Produits fongicides et insecticides
	Produits de finition, peintures, lasures, vernis, huile, cire...
Équipements techniques intégrés	Luminaires
	Systèmes d'automatisation
	Transport des fluides
Accessoires décoratifs	Miroirs
	Quincailleries décoratives
	Décoration intérieure

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Légende	Responsabilité	Le titulaire du baccalauréat exerce durant la tâche une responsabilité : - des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité) ; - des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité) ; - des produits (conformité, qualité).
	Autonomie	Le titulaire du baccalauréat exerce maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
	Sous contrôle	Le titulaire du baccalauréat exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.

Fonction	Réalisation (1)	Sous contrôle	Autonomie	Responsabilité
Activités	Tâches			
1 – Préparation : Contrôle et réception de l'existant, définition du produit, définition de la méthode de mise en œuvre, planification de la réalisation de l'ouvrage.		X	X	X
	1 - Prendre connaissance des documents, des consignes écrites et		X	
	2 - Analyser des données techniques relatives à la fabrication, à la pose et/ou aux installations	X		
	3 - Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages ou d'espaces à agencer	X		
	4 - Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace à agencer		X	
	5 - Identifier les moyens humains et matériels de l'entreprise	X		
	6 - Rechercher, comparer et choisir des solutions techniques		X	
	7 - Établir ou compléter les plans d'exécution (croquis, dessin de détail...)		X	
	8 - Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier		X	
	9 - Établir le quantitatif des matériels et des matériaux à mettre en œuvre		X	
	10 - Définir une méthode de travail		X	
	11 - Élaborer un processus et/ou un mode opératoire de fabrication, de pose ...		X	
	12 - Planifier une réalisation, un agencement (fabrication, mise en œuvre)	X		
	13 - Établir les documents de fabrication, de mise en œuvre et de suivi		X	

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

	Réalisation (2)	Sous contrôle	Autonomie	Responsabilité
Activités	Tâches			
2 – Fabrication : Organisation et préparation de la fabrication, usinage, mise en forme, placage des éléments, montage, installation des quincailleries, des accessoires..., finition et traitement, logistique.		X	X	X
	1 - Préparer les postes de travail : usinage, montage, finition, contrôle			X
	2 - Réaliser des gabarits, des appareillages et des montages		X	
	3 - Optimiser et préparer les matériaux et les produits		X	
	4 - Usiner des profils, des liaisons et des formes sur des machines conventionnelles, à positionnement numérique et à commande numérique		X	
	5 - Mettre en forme des éléments cintrés sur un seul plan dans un		X	
	6 - Plaquer des panneaux, des surfaces		X	
	7 - Effectuer les opérations de montage		X	
	8 - Préparer les surfaces et appliquer les produits de traitement et de finition	X		
	9 - Poser les quincailleries et les accessoires		X	
	10 - Effectuer le remplissage de parties claires, d'ossatures... (vitres, miroirs, panneaux décoratifs...)		X	
	11 - Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou sous-traité	X		
	12 - Conditionner, stocker, charger et décharger les ouvrages et assurer leur livraison			X
3 – Pose, installation de menuiseries et réalisation d'agencements intérieurs et extérieurs : Organisation, mise en œuvre et suivi du chantier.		X	X	X
	1 - Vérifier et mettre en place les dispositifs de sécurité et de protection individuelle et collective			X
	2 - Organiser les zones d'intervention			X
	3 - Déposer les ouvrages existants, stocker et trier les déchets.			X
	4 - Approvisionner les ouvrages, les matériaux, les produits			X
	5 - Relever ou tracer les référentiels et implanter l'ouvrage		X	
	6 - Préparer les supports nécessaires à la pose		X	
	7- Préparer et ajuster les ouvrages		X	
	8 - Répartir et tracer les fixations		X	
	9 - Assurer la mise en position et le maintien provisoire des ouvrages		X	
	10 - Fixer, solidariser les ouvrages aux supports		X	
	11 - Mettre en œuvre les produits d'étanchéité, d'isolation et de jointoiment		X	
	12 - Installer les habillages, les miroiteries, les produits verriers		X	
	13 - Installer des équipements techniques intégrés, des éléments de décoration et des accessoires		X	
	14 - Effectuer des opérations de finition périphériques aux travaux d'agencement		X	

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

	Réalisation (3)	Sous contrôle	Autonomie	Responsabilité
Activités	Tâches			
4 – Suivi de réalisation et contrôle qualité		X	X	X
	1 - Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits			X
	2 - Évaluer l'avancement des travaux et proposer des ajustements	X		
	3 - Renseigner des documents de suivi		X	
	4 - Vérifier la conformité d'une réalisation finie			X
	5 - Participer aux réunions de chantier	X		
5 – Maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes		X	X	X
	1 - Effectuer la maintenance de 1 ^{er} niveau des machines fixes, portatives et des outillages			X
	2 - Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solutions correctives	X		
	3 - Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier		X	
	4 - Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation		X	
	5 - Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage		X	
6 – Communication		X	X	X
	1 - Rendre compte de son travail, des informations et des observations		X	
	2 - Communiquer avec les différents partenaires		X	
	3 - Participer à des groupes de travail			X

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

MISE EN RELATION DES TÂCHES DU RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES et des COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	C1.1	C1.2	C1.3	C1.4	C2.1	C2.2	C2.3	C2.4	C2.5	C3.1	C3.2	C3.3	C3.4	C3.5	C3.6	C4.1	C4.2	C4.3	C4.4	C4.5	C4.6	C4.7	C4.8	C5.1	C5.2	C6.1	C6.2	C6.3	C6.4
	Décoder et analyser	Décoder et analyser	Décoder et analyser	Relever et réception.	Choisir et adapter	Établir les plans	Établir les quantif.	Établir le processus	Établir les doc.	Organiser et mettre	Préparer les mat.	Installer les outill.	Conduire les opérat.	Conduire les opérat.	Conduire les opérat.	Organiser et mettre	Contrôler la confor.	Implanter, répartir	Préparer, adapter	Contrôler les opérat.	Installer les équip.	Assurer les opérat.	Gérer la dépose.	Assurer la maint.	Maintenir en état	Animer une équipe	Animer les actions	Communiquer	Rendre compte
1 - Prendre connaissance des documents, des cons...																													
2 - Analyser des données techniques relatives...																													
3 - Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages...																													
4 - Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace...																													
5 - Identifier les moyens humains et matériels...																													
6 - Rechercher, comparer et choisir des solutions ...																													
7 - Établir ou compléter les plans d'exécution...																													
8 - Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier																													
9 - Établir le quantitatif des matériels et des matériaux...																													
10 - Définir une méthode de travail																													
11 - Élaborer un processus et/ou un mode opératoire...																													
12 - Planifier une réalisation, un agencement...																													
13 - Établir les documents de fabrication, de mise en ...																													
1 - Préparer les postes de travail : usinage, montage...																													
2 - Réaliser des gabarits, des appareillages et des ...																													
3 - Optimiser et préparer les matériaux et les produits																													
4 - Usiner des profils, des liaisons et des formes ...																													
5 - Mettre en forme des éléments cintrés ...																													
6 - Plaquer des panneaux, des surfaces																													
7 - Effectuer les opérations de montage																													
8 - Préparer les surfaces et appliquer les produits ...																													
9 - Poser les quincailleries et les accessoires																													
10 - Effectuer le remplissage de parties claires, d'oss...																													
11 - Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou ...																													
12 - Conditionner, stocker, charger et décharger ...																													
1 - Vérifier et mettre en place les dispositifs de ...																													
2 - Organiser les zones d'intervention																													
3 - Déposer les ouvrages existants, stocker et ...																													
4 - Approvisionner les ouvrages, les matériaux ...																													
5 - Relever ou tracer les référentiels et implanter ...																													
6 - Préparer les supports nécessaires à la pose																													
7 - Préparer et ajuster les ouvrages																													
8 - Répartir et tracer les fixations																													
9 - Assurer la mise en position et le maintien ...																													
10 - Fixer, solidariser les ouvrages aux supports																													
11 - Mettre en œuvre les produits d'étanchéité ...																													
12 - Installer les habillages, les miroiteries ...																													
13 - Installer des équipements techniques intégrés ...																													
14 - Effectuer des opérations de finition périphéri...																													
1 - Contrôler la qualité et la quantité des matériels...																													
2 - Évaluer l'avancement des travaux et proposer ...																													
3 - Renseigner des documents de suivi																													
4 - Vérifier la conformité d'une réalisation finie																													
5 - Participer aux réunions de chantier																													
1 - Effectuer la maintenance de 1 ^{er} niveau ...																													
2 - Identifier un dysfonctionnement et participer ...																													
3 - Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail ...																													
4 - Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ...																													
5 - Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage																													
1 - Rendre compte de son travail, des informations ...																													
2 - Communiquer avec les différents partenaires																													
3 - Participer à des groupes de travail																													

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier-Ageur.

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES COMPÉTENCES

CAPACITÉS	COMPÉTENCES
S'INFORMER ANALYSER	C1 <ul style="list-style-type: none"> 1 - Décoder et analyser les données de définition 2 - Décoder et analyser les données opératoires 3 - Décoder et analyser les données de gestion 4 - Relever et réceptionner une situation de chantier
TRAITER DÉCIDER PRÉPARER	C2 <ul style="list-style-type: none"> 1 - Choisir et adapter des solutions techniques 2 - Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage 3 - Établir les quantitatifs de matériaux et composants 4 - Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose 5 - Établir les documents de suivi de réalisation
FABRIQUER	C3 <ul style="list-style-type: none"> 1 - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail 2 - Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires 3 - Installer et régler les outillages 4 - Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, P.N., C.N. 5 - Conduire les opérations de mise en forme et de placage 6 - Conduire les opérations de montage et de finition
METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	C4 <ul style="list-style-type: none"> 1 - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention 2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages 3 - Implanter, distribuer les ouvrages 4 - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages 5 - Conduire les opérations de pose sur chantier 6 - Installer les équipements techniques, les accessoires 7 - Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage 8 - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
MAINTENIR ET REMETTRE EN ÉTAT	C5 <ul style="list-style-type: none"> 1 - Assurer la maintenance périodique des ouvrages 2 - Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages
ANIMER	C6 <ul style="list-style-type: none"> 1 - Animer une équipe 2 - Animer les actions qualité et sécurité 3 - Communiquer avec les différents les partenaires 4 - Rendre compte d'une activité

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION : COMPÉTENCES

COMPÉTENCE TERMINALE : C1-1 Décoder et analyser les données de définition			
X	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C1-11	Identifier le contexte de l'intervention lié à la fabrication et à la mise en œuvre sur le chantier.	Situation de l'intervention Dossier de définition (C.C.T.P., descriptif, plans d'architecte, cahier des charges...) Relevés Dossiers et notices techniques Normes (D.T.U. ...) Ressources informatiques (CD ROM, Internet...) Codes et langages techniques et/ou informatiques Documents fournisseurs Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.)	L'identification du contexte est correctement effectuée.
C1-12	Décoder et interpréter des documents.		L'analyse est pertinente.
C1-13	Extraire et classer les informations.		L'ensemble des informations nécessaires est recensé et classé.
C1-14	Identifier les ouvrages, les sous-ensembles, les éléments.		L'identification est correctement réalisée.
C1-15	Identifier les caractéristiques géométriques et dimensionnelles.		Le recensement des caractéristiques géométriques et dimensionnelles est exact.
C1-16	Identifier et répertorier les liaisons.		L'ensemble des liaisons relatif à la fabrication et à la pose est répertorié.
C1-17	Identifier les conditions de fonctionnement (mobilité...).		Les contraintes de fonctionnement sont recensées.

COMPÉTENCE TERMINALE : C1-2 Décoder et analyser les données opératoires			
X	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C1-21	Identifier et analyser les étapes de fabrication, de pose, de dépose, de maintenance.	Situation de l'intervention Dossier de définition (C.C.T.P., descriptif, plans d'architecte...) Relevés Planning Dossiers et notices techniques Normes (D.T.U. ...) Ressources informatiques (CD ROM, Internet...) Codes et langages techniques et/ou informatiques Documents fournisseurs Dossier de maintenance Notices d'entretien Ressources humaines et matérielles Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.) Consignes de sécurité	L'analyse des étapes est effectuée sans erreur.
C1-22	Identifier et classer les tâches ou les interventions des secteurs d'activités connexes.		Le recensement des tâches connexes est correctement effectué.
C1-23	Identifier et recenser les moyens de fabrication et de mise en œuvre.		Les moyens recensés sont compatibles avec la fabrication et la mise en œuvre.

DOCUMENT PEDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE : <i>C1-3 Décoder et analyser les données de gestion</i>			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C1-31	Décoder et analyser les documents de gestion.	Données opératoires Plannings (fabrication, chantier)	Les données de gestion sont judicieusement exploitées.
C1-32	Mettre en relation : <ul style="list-style-type: none"> • les données de définition et les moyens de fabrication et de pose, • la chronologie des opérations et les approvisionnements. 	Convention de représentation Objectifs de production (temps, qualité, quantité...) Quantitatifs Procédures de mise en œuvre Fiches techniques Ressources humaines et matérielles Délais (fournisseurs, sous-traitants, date de fin de travaux...)	La mise en relation des données est pertinente. L'ordonnancement des opérations permet le respect de la date de fin de travaux.

COMPÉTENCE TERMINALE : <i>C1-4 Relever et réceptionner une situation de chantier</i>			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C1-41	Identifier l'environnement du chantier (accès, arrivées des énergies, stockage...).	Dossier technique : - cahier des charges, - plans, - documentation technique des produits mis en œuvre, - photos. Matériel de mesurage (matériels conventionnels, laser...) Matériel de contrôle Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.)	Les données sont correctement identifiées.
C1-42	Relever les caractéristiques dimensionnelles, géométriques et physiques des supports et des espaces à agencer.		Les relevés sont effectués avec exactitude
C1-43	Réceptionner les supports.		Les éléments consignés permettent de qualifier les supports. Les écarts constatés sont signalés.
C1-44	Relever les positions de l'ouvrage à installer.		Les positions sont convenablement repérées.
C1-45	Consigner les contraintes techniques, mécaniques et esthétiques (charges, passage des réseaux...).		Les contraintes sont clairement définies.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE : C2-1 Choisir et adapter des solutions techniques			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C2-11	Inventorier les caractéristiques techniques relatives : <ul style="list-style-type: none"> • aux matériaux, produits, supports et équipements à disposition, • aux ouvrages et à leurs spécificités, • au type de matériel à utiliser, • à la qualité exigée, • à la mise en sécurité du personnel. 	Plans d'architecte Cahier des charges Documents normatifs (D.T.U., normes de représentation graphique, labels de certifications...) Dossier de fabrication Données écrites et/ou orales Catalogues de produits et matériaux Documents et consignes sur les techniques de pose Moyens de protection individuelle et collective Consignes de sécurité	L'inventaire des caractéristiques techniques, est correctement effectué.
C2-12	Comparer les performances techniques sur le plan : <ul style="list-style-type: none"> • esthétique, • technologique, • ergonomique, • économique. 		Le résultat de l'analyse est rationnelle et exploitable.
C2-13	Choisir, proposer et/ou adapter une ou des solutions techniques relatives aux : <ul style="list-style-type: none"> • matériaux, produits, supports et équipements, • aux ouvrages avec leurs valeurs dimensionnements, leurs liaisons et principes de pose, • au type de matériel à utiliser. 		Les choix sont conformes et compatibles avec les données techniques et le cahier des charges.
C2-14	Justifier les choix et/ou les solutions techniques.		Les solutions proposées sont pertinentes et réalisables.
COMPÉTENCE TERMINALE : C2-2 Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C2-21	Représenter et réaliser sous forme papier ou informatisée et autres supports : <ul style="list-style-type: none"> • les relevés de situation de chantiers, • les tracés d'atelier (épure, plan sur règle, gabarit, montage d'usinage...), • les dessins de fabrication, • les tracés des formes complexes (chapeau de gendarme, anse de panier, vraies grandeurs, angle de corroyage...). 	Plan d'ensemble Dessin de définition Nomenclature des produits et des matériaux Fiches outils Documents normatifs (D.T.U., normes de représentation graphique, labels, certifications...) Moyens informatiques et/ou conventionnels	Les relevés, tracés, dessins de fabrication et formes complexes sont exploitables. Les tracés respectent le cahier des charges et les normes en vigueur.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE : C2-3 Établir les quantitatifs de matériaux et composants			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C2-31	Répertorier, quantifier produits, matériaux, matériels et/ou composants.	Cahier des charges Plans de définition	L'inventaire des besoins est exhaustif.
C2-32	Optimiser les débits et les quantités.	Dossier technique (documents spécifiques)	Les rendements sont optimaux.
C2-33	Établir et renseigner les documents techniques permettant la fabrication, la pose et/ou le suivi (feuille de débit, bon de commande, plan de calepinage).	Fiches techniques Relevés de mesures Documents de saisie Catalogues outillages, matériaux, quincailleries et accessoires	Les documents sont exploitables.

COMPÉTENCE TERMINALE : C2-4 Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C2-41	Répertorier les phases de la fabrication, de la pose et/ou de la dépose.	Schémas et relevés de mesures Dessin de fabrication Nomenclature et feuille de débit	L'inventaire des phases est complet.
C2-42	Recenser les moyens humains et matériels.	Fiches techniques Moyens humains	Les moyens humains sont adaptés.
C2-43	Établir les antériorités.	Matériels, parc machines et équipement de chantier	Les antériorités sont justes et pertinentes.
C2-44	Élaborer le processus de fabrication de pose ou de dépose.	Documents techniques et normes en vigueur Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.) Consignes sur le tri, le stockage et l'enlèvement des produits Consignes de sécurité Planning des travaux et approvisionnement Techniques de fabrication, de pose et/ou de dépose Matériels de manutention	L'élaboration et la chronologie des phases sont justes. Le processus est exploitable.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE : <i>C2-5 Établir les documents de suivi de réalisation</i>			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C2-51	Identifier les différents documents de suivi (planning, fiche suiveuse, fiche de stock, fiche qualité, fiche de maintenance...).	Processus de fabrication, de dépose et de pose Documents de planification, temps imparti et délais	L'identification des documents est pertinente.
C2-52	Recenser les données liées : • à la matière d'œuvre, • aux moyens humains et matériels, • aux processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier, • aux contraintes de temps, • à la coordination avec les autres corps d'état.	Fiches descriptives de produits, matériaux, quincailleries et accessoires Fiche vierge planning, fiche suiveuse, fiche de stock, fiche qualité, fiche maintenance... Plan qualité (objectifs...) Dossier de maintenance	L'ensemble des informations nécessaires est recensé.
C2-53	Renseigner les documents.	Notices d'entretien Moyens informatiques et/ou conventionnels	Les documents sont complets et exploitables.
C2-54	Proposer des ajustements.		Les propositions d'ajustement permettent d'optimiser les réalisations.
COMPÉTENCE TERMINALE : <i>C3-1 Organiser et mettre en sécurité les postes de travail</i>			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3-11	Identifier les risques d'accident et les risques d'atteinte à la santé liés au poste de travail.	Poste de travail Consignes de sécurité Fiche de procédure d'urgence Instructions Permanentes de Sécurité (I.P.S.)	Les risques sont identifiés et localisés.
C3-12	Mettre en œuvre les mesures de prévention.	Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.)	Les mesures de prévention sont adaptées aux risques identifiés.
C3-13	Choisir et préparer les outillages et/ou accessoires nécessaires au poste de travail (repérage et débit, usinage, contrôle, montage, mise en forme, finition, conditionnement...).	Règles d'ergonomie Données orales Dessins de fabrication Processus de fabrication Contrat de phase Planning de fabrication	Les outillages et accessoires préparés sont conformes aux données opératoires.
C3-14	Organiser les cheminements de la matière d'œuvre.	Circuit d'usinage Planning d'approvisionnement Procédures d'utilisation	Le cheminement de la matière d'œuvre est optimisé.
C3-15	Disposer rationnellement les supports et les accessoires en amont et en aval des postes de travail.	Fiches techniques Quantitatif des matériaux ou composants Machines mono ou multi-opératrices automatisées ou non	Les règles d'ergonomie sont respectées. Les règles de prévention et de sécurité sont respectées.
C3-16	Proposer des solutions d'amélioration des postes de travail.	Matériels et outillages Accessoires et supports de stockage et/ou transfert Équipements d'entretien et de maintenance	Les solutions proposées sont pertinentes.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE :		C3-2 Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires	
X	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3-21	Sélectionner et contrôler les matériaux, les quincailleries et les accessoires.	Données orales Nomenclature Feuille de débit Fiches de quincaillerie et accessoires Fiche de suivi (stocks, approvisionnement...) Processus de fabrication Matériaux, quincailleries et accessoires	Les regroupements et le contrôle des produits sont conformes aux documents de préparation.
C3-22	Approvisionner les matériaux, quincailleries et accessoires suivant les postes de travail.		Les quantités dédiées à chaque poste sont exactes.
C3-23	Orienter et repérer les pièces et/ou sous-ensembles à usiner, à monter, à finir.		L'orientation des pièces respecte les contraintes de mise en œuvre.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

COMPÉTENCE TERMINALE :		C3-3 Installer et régler les outillages	
X	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3-31	Choisir les outils.	Données orales Définition du produit : - dessins d'ensemble, de fabrication, - gammes, - contrats de phase, - fiches techniques complémentaires (machines, outillages, composants...) Le ou les pièces Appareils et/ou instruments de réglage. Machines outils conventionnelles, à positionnement numérique (P.N.) et à commande numérique (C.N.) Procédures d'utilisation Programme établi Instructions Permanentes de Sécurité (I.P.S.)	Le choix des outils est conforme à la définition du produit (forme, qualité).
C3-32	Prérégler les outils associés.		Les cotes outils sont respectées.
C3-33	Identifier sur la machine les organes de réglage et de commande.		L'identification des organes de réglage et de commande est correcte.
C3-34	Mettre et maintenir en position le ou les montages d'usinage, le ou les appareillages.		La mise et le maintien en position tiennent compte des caractéristiques physiques et mécaniques des matériaux ainsi que des efforts de coupe.
C3-35	Installer les outils et régler les positions relatives au couple outil/pièce.		La méthode d'installation et de réglage des outils est correcte. Le réglage respecte le contrat de fabrication (contrat de phase, dessin de fabrication, croquis...).
C3-36	Identifier, sélectionner et/ou modifier les données nécessaires à l'opération (vitesse, cycles...).		Le choix des données est adapté aux outils et aux matériaux.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE : C3-4 Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, machines à positionnement numérique (P.N.) et à commande numérique (C.N.)			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3-41	Procéder à la mise en route des mouvements nécessaires à l'opération d'usinage.	Données orales. Définition du produit : - dessins d'ensemble, de fabrication ; - gammes, - contrats de phase, - fiches techniques complémentaires (machines, outillages, composants...) La ou les pièces Appareils et/ou instruments de réglage. Machines outils conventionnelles, à positionnement numérique (P.N.) et à commande numérique (C.N.) Procédures d'utilisation Programme établi Instructions Permanentes de Sécurité (I.P.S.)	La procédure de mise en route est respectée.
C3-42	Usiner les éléments.		La conduite de l'usinage est maîtrisée.
C3-43	Contrôler les éléments usinés.		Les résultats sont conformes aux spécifications.
C3-44	Effectuer les actions correctives nécessaires.		Les actions correctives apportées sont adaptées aux anomalies constatées.
C3-45	Remettre les postes de travail dans leur état initial.		Le poste de travail est opérationnel.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			
COMPÉTENCE TERMINALE : C3-5 Conduire les opérations de mise en forme et de placage			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3-51	Positionner et régler les systèmes de serrage, de pressage, d'assemblage, de cadrage.	Données orales Plan d'ensemble et de fabrication Fiches techniques des produits (colles, matériaux...) Fiches de données de sécurité Procédures d'utilisation Moules Outillages manuels Poste de travail équipé : - machines et matériels de cadrage, d'encollage, de pressage, - matériels électroportatifs - matériel de contrôle - gabarit Instructions Permanentes de Sécurité (I.P.S.)	Les positions, les réglages respectent les prescriptions et les règles d'ergonomie.
C3-52	Encoller et/ou insérer les pièces et composants.		L'encollage est conforme aux prescriptions.
C3-53	Cadrer, presser et solidariser les pièces et les composants.		La méthodologie est respectée.
C3-54	Contrôler les caractéristiques mécaniques dimensionnelles, géométriques et esthétiques.		L'ouvrage est conforme aux spécifications de fabrication.
C3-55	Effectuer si nécessaire les actions correctives.		Les corrections apportées sont pertinentes.
C3-56	Desserrer et extraire l'ouvrage.		L'ouvrage est déposé sans dommage.
C3-57	Remettre le poste de travail dans son état initial.		Le poste de travail est opérationnel.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectées.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

COMPÉTENCE TERMINALE : <i>C3-6 Conduire les opérations de montage et de finition</i>			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3-61	Sélectionner les pièces ou composants à monter, à finir.	Données orales Définition du produit : - plan d'ensemble et de fabrication, - gammes, - contrats de phase, - procédures d'utilisation, - fiches techniques complémentaires (machines, outillages, composants...), Notice de montage. Fiches techniques des produits Fiches de données de sécurité Pièces et accessoires, quincailleries Matériaux connexes Matériels de contrôle Moyens et matériels de protection des ouvrages Locaux et matériels d'application Aires de stockage Moyens et produits de nettoyage Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.) et collectifs	Les pièces sélectionnées permettent le montage.
C3-62	Cadrer, monter et solidariser les sous-ensembles.		La méthodologie est respectée.
C3-63	Préparer les surfaces à traiter (ponçage, égrainage...).		Les surfaces sont préparées selon le niveau de qualité demandé.
C3-64	Mettre en œuvre les produits et les matériels d'application.		L'application des produits est conforme aux spécifications.
C3-65	Contrôler en cours, en fin de montage et de finition : les caractéristiques fonctionnelles, dimensionnelles, géométriques, esthétiques.		Les organes de liaison et les équipements sont correctement installés. Les contrôles effectués permettent de valider les caractéristiques et le bon fonctionnement de l'ouvrage.
C3-66	Remettre le poste de travail dans son état initial.		Le poste de travail est opérationnel.
C3-67	Conditionner et stocker les ouvrages finis.		Le conditionnement protège efficacement l'ouvrage. Le stockage est rationnel.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

COMPÉTENCE TERMINALE : <i>C6-3 Rendre compte d'une activité.</i>			
	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C6-31	Exposer et expliciter la mise en service et le fonctionnement d'appareils et de matériels.	Notice de matériels Fiche de suivi de fabrication ou de chantier Fiches de relevé de temps moyens Fiches d'activités journalières	Le compte rendu est clair, précis. Les informations, les observations écrites et orales sont fiables et exploitables.
C6-32	Exposer et expliciter l'ensemble des informations et des décisions relatives à la gestion du suivi de l'ajustement, de la fabrication et de la pose.		

LES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

S 1 - L'entreprise et son environnement

- 1.1 - Les intervenants
- 1.2 - Le déroulement d'une opération de construction
- 1.3 - Les systèmes économiques

S 2 - La communication technique

- 2.1 - Les systèmes de représentation
- 2.2 - Les documents techniques
- 2.3 - Les outils de communication

S 3 - Le confort de l'habitat

- 3.1 - L'isolation thermique
- 3.2 - L'isolation phonique et la correction acoustique
- 3.3 - L'étanchéité à l'eau
- 3.4 - L'étanchéité à l'air
- 3.5 - L'ambiance visuelle
- 3.6 - L'aération et la ventilation des logements
- 3.7 - La protection incendie
- 3.8 - L'accessibilité et la sécurité des personnes
- 3.9 - L'ergonomie en agencement et ameublement

S 4 - La mécanique et la résistance des matériaux

- 4.1 - Le système constructif de l'ouvrage
- 4.2 - La statique
- 4.3 - La résistance des matériaux
- 4.4 - Les liaisons et la stabilité de l'ouvrage
- 4.5 - La vérification et le dimensionnement

S 5 - Les ouvrages

- 5.1 - Les généralités
- 5.2 - L'étude des ouvrages

S 6 - Les matériaux, les produits et les composants

- 6.1 - Les matériaux
- 6.2 - Les matériaux connexes
- 6.3 - Les produits
- 6.4 - Les composants

S 7 - Les moyens et techniques de fabrication et de mise en oeuvre sur chantier

- 7.1 - Les moyens et techniques de fabrication
- 7.2 - Les outillages de coupe
- 7.3 - La cinématique de la coupe
- 7.4 - Les moyens et techniques d'assemblage et de montage
- 7.5 - Les moyens et techniques de mise en forme et de placage
- 7.6 - Les moyens et techniques de finition et de traitement
- 7.7 - Les moyens et techniques de contrôle
- 7.8 - Les moyens et techniques de manutention, conditionnement, stockage et chargement
- 7.9 - Les moyens et les techniques de mise en oeuvre sur chantier

S 8 - La santé et la sécurité au travail

- 8.1 - Les principes généraux, prévention, connaissances des risques
- 8.2 - La conduite à tenir en cas d'accident
- 8.3 - Les manutentions manuelles et mécaniques, l'organisation du poste de travail
- 8.4 - La protection du poste de travail et de l'environnement
- 8.5 - Les risques spécifiques

S 9 - L'organisation et la gestion de fabrication et de chantier

- 9.1 - L'organisation du processus de fabrication et de mise en oeuvre sur chantier
- 9.2 - La gestion des temps et des délais
- 9.3 - La gestion des coûts
- 9.4 - La gestion de la qualité
- 9.5 - La gestion de la maintenance
- 9.6 - La gestion de la sécurité

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

COMPÉTENCES		SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS								
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
C1	1 - Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 - Décoder et analyser les données opératoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 - Décoder et analyser les données de gestion	X	X	X	X	X	X	X		X
	4 - Relever et réceptionner une situation de chantier	X	X	X		X	X	X	X	X
C2	1 - Choisir et adapter des solutions techniques		X	X	X	X	X	X		X
	2 - Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage		X	X	X	X	X	X		X
	3 - Établir les quantitatifs de matériaux et composants		X	X	X	X	X	X		X
	4 - Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose		X	X	X	X	X	X	X	X
	5 - Établir les documents de suivi de réalisation		X	X	X	X	X	X	X	X
C3	1 - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail	X					X	X	X	X
	2 - Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires		X	X		X	X	X	X	X
	3 - Installer et régler les outillages		X				X	X	X	X
	4 - Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, P.N., C.N.		X				X	X	X	X
	5 - Conduire les opérations de mise en forme et de placage						X	X	X	X
	6 - Conduire les opérations de montage et de finition						X	X	X	X
C4	1 - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention	X						X	X	X
	2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 - Planter, distribuer les ouvrages	X	X	X		X	X	X	X	X
	4 - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages	X	X	X		X	X	X	X	X
	5 - Conduire les opérations de pose sur chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	6 - Installer les équipements techniques, les accessoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	7 - Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage	X		X		X	X	X	X	X
	8 - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier	X	X	X		X	X	X	X	X
C5	1 - Assurer la maintenance périodique des ouvrages	X	X			X	X	X	X	X
	2 - Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages	X	X					X	X	X
C6	1 - Animer une équipe	X	X							
	2 - Animer les actions qualité et sécurité	X	X						X	X
	3 - Communiquer avec les différents les partenaires	X	X							
	4 - Rendre compte d'une activité	X	X							

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

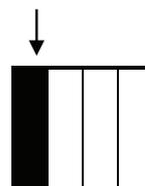
Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs

Le candidat a reçu une information minimale sur le concept abordé et il sait, d'une manière globale, de quoi il s'agit. Il peut donc par exemple identifier, reconnaître, citer, éventuellement désigner un élément, un composant au sein d'un système, citer une méthode de travail ou d'organisation, citer globalement le rôle et la fonction du concept appréhendé.

Indicateur de niveau d'acquisition et de maîtrise des savoirs

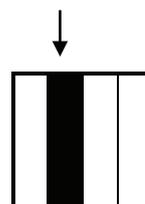
NIVEAU			
1	2	3	4

**Niveau
d'INFORMATION**



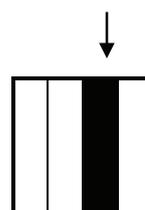
Ce niveau est relatif à l'acquisition de moyens d'expression et de communication en utilisant le registre langagier de la discipline. Il s'agit à ce niveau de maîtriser un savoir relatif à l'expression orale (discours, réponses orales, explications) et écrite (textes, croquis, schémas, représentations graphiques et symboliques en vigueur). Le candidat doit être capable de justifier l'objet de l'étude en expliquant par exemple un fonctionnement, une structure, une méthodologie...

**Niveau
d'EXPRESSION**



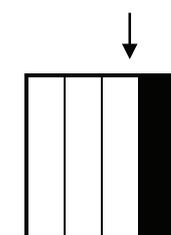
Cette maîtrise porte sur la mise en œuvre de techniques, d'outils, de règles et de principes en vue d'un résultat à atteindre. C'est le niveau d'acquisition de savoir-faire cognitifs (méthode, stratégie...). Ce niveau permet donc de simuler, de mettre en œuvre un équipement, de réaliser des représentations, de faire un choix argumenté...

**Niveau
de la
MAITRISE D'OUTILS**



Il vise à poser puis à résoudre les problèmes dans un contexte global industriel. Il correspond à une maîtrise totale de la mise en œuvre d'une démarche en vue d'un but à atteindre. Il intègre des compétences élargies, une autonomie minimale et le respect des règles de fonctionnement de type industriel (respect de normes, de procédures garantissant la qualité des produits et des services).

**Niveau
de la
MAITRISE
METHODOLOGIQUE**



DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP3

S 7	Les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier	1	2	3	4
S	(extrait) Connaissances	Niveaux			
S 7.5	Les moyens et techniques de mise en forme et de placage	X	X	X	X
	<p>7.51 - Les moyens et techniques de mise en forme des ouvrages et de placage</p> <p>Techniques de mise en forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cintrage, - moulage, - exécution de surfaces galbées. <p>Techniques de mise en œuvre des placages liés aux ouvrages d'agencement.</p> <p>Types et caractéristiques des composants de formes et de placages.</p> <p>Principe de liaison relatif à la mise en forme (massif/massif, massif/panneau, panneau/placage, massif/placage).</p> <p>Principe de liaison relatif au placage (panneau/placage, massif/placage).</p> <p>Techniques de mise et de maintien en position des éléments ou des sous-ensembles (pressage, serrage, solidarisation ...).</p> <p>Caractéristiques opératoires relatives aux domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - technique, - géométrique, - dimensionnel, - économique. <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - graphiques ; <ul style="list-style-type: none"> * épure, * dessins de fabrication, * gammes de montage. - Matériels ; <ul style="list-style-type: none"> * montage d'usinage, * gabarits, * moules et formes, * tables de montage, * presses (plane, sous - vide). 				

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP4

Extrait du référentiel : **COMPÉTENCES** et **Savoir associés** liés à la santé et la sécurité au travail

Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier-Agenceur

COMPÉTENCE TERMINALE : C3-1 Organiser et mettre en sécurité les postes de travail			
X	Être capable de	Ressources (extrait du référentiel)	Critères d'évaluation
C3-11	Identifier les risques d'accident et les risques d'atteinte à la santé liés au poste de travail.	Poste de travail Consignes de sécurité Fiche de procédure d'urgence Instructions Permanentes de Sécurité (I.P.S.)	Les risques sont identifiés et localisés.
C3-12	Mettre en œuvre les mesures de prévention.	Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.) Règles d'ergonomie Processus de fabrication Planning de fabrication Procédures d'utilisation Fiches techniques Machines mono ou multi- opératrices automatisées ou non Matériels et outillages	Les mesures de prévention sont adaptées aux risques identifiés.

COMPÉTENCE TERMINALE : C6-2 Animer les actions qualité et sécurité			
X	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C6-21	Préparer une action.	Objectifs définis et participants identifiés Les outils de la qualité définis Notices de matériels Fiches sécurité	L'action contribue à l'amélioration de la qualité.
C6-22	Animer un groupe de travail pour l'amélioration de la qualité.		Toutes les idées sont étudiées. Les temps de parole sont coordonnés. Les interlocuteurs sont écoutés et valorisés.
C6-23	Inform er sur la sécurité pour l'utilisation des machines et des matériels à l'atelier et sur chantier.		Les informations sont transmises avec pertinence.
C6-24	Évaluer les résultats.		Les actions permettent d'améliorer l'efficacité de l'entreprise.

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 8	La santé et la sécurité au travail	1	2	3	4
S 8.1	Les principes généraux, prévention, connaissance des risques	X	X	X	X
	8.11 - Les principes généraux Missions générales des acteurs de la prévention : - acteurs externes : I.N.R.S., O.P.P.B.T.P., C.R.A.M., Inspection et médecine du travail, coordonnateur de sécurité - acteurs internes (dans l'entreprise) : chef d'entreprise, ses représentants, C.H.S.C.T. Plan d'organisation de la sécurité et dispositions liées au poste de travail (P.P.S.P.S.) Réglementation : - lois et réglementation en vigueur				

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP4

S 8	La santé et la sécurité au travail	1	2	3	4
S 8.1	Les principes généraux, prévention, connaissance des risques (suite)	X	X	X	X
	<p>8.12 - La prévention et la connaissance des risques</p> <p>Identification des principaux risques liés à son poste de travail et aux activités, co-activités du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques d'accident, - risque d'atteinte à la santé : les principales maladies professionnelles reconnues dans le B.T.P. (amiante, bruit, T.M.S., allergies, lombalgies, cancer...). <p>Pour chaque nuisance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage des équipements de protection collectifs et individuels adaptés, - prise en compte des consignes et autorisations en vigueur. <p>Réglementation hygiène et installations mises à disposition à l'atelier ou sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches...).</p> <p>Travail en hauteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des équipements de protection adaptés aux tâches réalisées en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles ...). <p>Risques électriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérage des risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées...) et situations de voisinage avec la tension. <p>Risques chimiques et poussières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes), - consignes d'utilisation, - équipements de protection adaptés. <p>Élingues et levage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix des élingues et appareils adaptés au levage, - identification des ancrages pour l'équilibre de la charge - gestes de guidage conventionnels. <p>Machines portatives électriques et pneumatiques, appareils sous pression :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix de la machine adaptée aux tâches, - maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables), - vérification périodique obligatoire. 				
S 8.2	La conduite à tenir en cas d'accident	X	X	X	X
	<p>8.21 - La conduite à tenir en cas d'accident</p> <p>Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)</p>				
S 8.3	Les manutentions manuelles et mécaniques, l'organisation du poste de travail	X	X	X	X
	<p>8.31 - Les manutentions manuelles et mécaniques, l'organisation du poste de travail</p> <p>Programme de formation Prévention des Risques liés l'Activité Physique (P.R.A.P.)</p> <p>Organisation et optimisation du poste de travail - Ergonomie</p>				



Prévention Santé Environnement

Architecture générale

Préambule

Les référentiels de l'enseignement de **Prévention Santé Environnement** remplacent les programmes de Vie Sociale et Professionnelle et d'Hygiène Prévention Secourisme. Ils s'appliquent aux niveaux V et IV. L'enseignement de Prévention Santé Environnement conforte les acquisitions du socle commun de connaissances et de compétences, notamment celles de la culture scientifique. Il contribue pleinement aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, du travail et de l'environnement.

Il s'adresse, dans le cadre de la formation tout au long de la vie, à un public très varié tant dans sa composante sociale que dans ses besoins et ses attentes.

Cet enseignement est dispensé et évalué par les professeurs de Biotechnologies Santé Environnement.

Finalités

L'enseignement vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective par l'acquisition :

- de connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- d'un comportement responsable vis à vis de sa santé et de son environnement ;
- des compétences sociales et civiques permettant de réussir sa vie en société dans le respect de soi et des autres ;
- d'une culture scientifique et technologique visant à développer l'esprit critique ;
- d'une méthodologie intégrant une démarche d'analyse et de résolution de problèmes.

Démarches et méthodes :

Une pédagogie active à partir de situations concrètes de la vie sociale ou professionnelle est à privilégier en utilisant notamment les Technologies d'Information et de Communication.

- Pour les Brevets d'Enseignement Professionnel et en seconde professionnelle, les situations issues de faits d'actualité, d'expériences personnelles, constituent le point de départ de la démarche inductive. Celle-ci s'appuie notamment sur la méthodologie de résolution de problèmes.
- En première et terminale, la pédagogie s'ouvre à la démarche déductive et conduit à l'analyse de situations, notamment celles observées en Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

Par l'acquisition de connaissances, de capacités et d'attitudes, l'enseignement de Prévention Santé Environnement contribue, en lien avec les autres enseignements, à former un individu responsable et autonome.

Organisation des cycles de formation

L'enseignement de Prévention Santé Environnement est organisé en modules de formation définis autour de problématiques :

- en seconde professionnelle, cinq modules de formation abordent les domaines de la santé et de l'environnement économique ;
- en première professionnelle, trois modules de formation sont axés sur le développement durable et la prévention des risques professionnels ;
- en terminale professionnelle, quatre modules de formation développent le cadre juridique de l'entreprise et les démarches de prévention dans le monde professionnel.

Le référentiel de prévention santé environnement des brevets d'études professionnels est intégré à celui du baccalauréat professionnel. Il se limite aux modules 1 à 7 et permet ainsi la validation d'un niveau 5 en cours de parcours de formation.

NOTA : l'organisation temporelle des modules est adaptable ; l'enseignant de PSE dispose d'une certaine marge de manœuvre en fonction des projets menés dans l'établissement de formation.

CAPLP EXTERNE ET CAFEP GENIE INDUSTRIEL option BOIS	Session 2019
Exploitation pédagogique d'un dossier technique	Page 29 sur 40

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP5

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 7 : PREVENTION DES RISQUES		
7.1 Identifier des situations à risques et la conduite à tenir		
<ul style="list-style-type: none"> - Différents types de risques - Conduite à tenir face à des risques majeurs 	<p>Différencier risques majeurs, risques professionnels, risques d'accidents domestiques Repérer au niveau local les risques majeurs.</p> <p>Identifier les mesures collectives permettant de limiter la gravité des dommages pour un risque. Indiquer la conduite d'urgence à tenir face à ce risque.</p>	<p>Conscience de sa responsabilité par rapport aux autres. Sens de l'observation Motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs. Attitude responsable face aux risques majeurs.</p>
7.2 Se protéger du bruit		
<ul style="list-style-type: none"> - Sources du bruit - Anatomie et physiologie de l'oreille - Conséquences du bruit sur l'organisme, sur la vie sociale - Mesures de prévention 	<p>Définir le bruit et l'onde sonore. Identifier les sources de bruit. Identifier les différents seuils (audition, fatigue, douleur).</p> <p>Repérer, sur un schéma anatomique simple, le trajet du son. Décrire le mécanisme de la perception du son.</p> <p>Repérer les organes de l'appareil auditif qui peuvent être endommagés. Différencier surdité de transmission et surdité de perception. Identifier les principales atteintes physiologiques et psychologiques, les conséquences sociologiques.</p> <p>Déduire les mesures de prévention pour lutter contre le bruit : source, transmission, réception.</p>	<p>Conscience de sa responsabilité par rapport aux autres. Attitude responsable face aux risques. Comportement citoyen face aux nuisances sonores.</p>
MODULE 8 : PREVENTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL		
8.1 Repérer les risques professionnels dans l'activité de travail		
<ul style="list-style-type: none"> - Identification et évaluation des risques 	<p>Analyser le contexte professionnel. Identifier les situations dangereuses. Identifier les risques et les dommages potentiels. Apprécier l'importance des risques (fréquence et gravité, probabilité d'occurrence). Repérer le risque prépondérant du secteur.</p>	<p>Sens de l'observation. Esprit critique. Esprit d'initiative.</p>
8.2 Appliquer l'approche par le risque à un risque spécifique du secteur professionnel		
<p>parmi les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mécanique - électrique - biologique - liés à l'ambiance thermique - liés à l'ambiance lumineuse <p>et par la démarche d'approche par le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser une situation à risques en identifiant : le(s) danger(s), la situation dangereuse, l'événement dangereux, le dommage éventuel ; - Évaluer les risques ; - Proposer des mesures de suppression ou de réduction des risques. 	<p>Repérer les éléments constitutifs d'une situation de travail caractéristique du risque. Mettre en évidence les effets physiopathologiques du risque. Caractériser les dommages potentiels. Évaluer les risques persistants. Proposer et justifier les mesures de prévention : intrinsèques, collectives et individuelles, formation-information.</p>	<p>Observation des règles de sécurité. Sens de la responsabilité face à la santé.</p>
8.3 Gérer les situations d'urgence en cas d'accident		
<ul style="list-style-type: none"> - Protection et prévention - Examen de la victime - Alerte et information - Gestes de secours 	<p>L'enseignant doit être moniteur de secourisme à jour de ses recyclages. La formation s'appuie sur le référentiel de secourisme en vigueur. Pré-requis à ce chapitre de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit PSC1 (prévention et secours civique niveau 1) : la formation se limite alors au chapitre prévention des risques spécifiques du programme SST ; • Soit SST : la formation se limite alors au recyclage SST. <p>Assurer la protection du secouriste, des témoins et de la victime. Examiner la victime. Alerte ou faire alerter. Pratiquer les gestes de premiers secours.</p>	<p>Sens de la responsabilité par rapport aux autres et de la solidarité. Conscience de ses devoirs et de ses droits.</p>

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP5

CONNAISSANCES	CAPACITÉS	ATTITUDES DÉVELOPPÉES
MODULE 10 : EFFETS PHYSIOPATHOLOGIQUES DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PREVENTION		
10.1 Prévenir le risque chimique		
<ul style="list-style-type: none"> - Approche par le risque - Voies de pénétration des produits chimiques - Effets physiopathologiques - Mesures de prévention 	<p>Analyser le contexte professionnel. Identifier les situations dangereuses.</p> <p>Identifier les voies de pénétration des produits chimiques : la peau, l'appareil respiratoire, l'appareil digestif.</p> <p>Mettre en évidence les effets physiopathologiques du risque chimique. Expliquer les phénomènes biologiques mis en jeu.</p> <p>Proposer et justifier les mesures de prévention à différents niveaux, valeurs limites d'exposition.</p>	<p>Observation des règles de sécurité. Sens de la responsabilité face à la santé.</p>
10.2 Prévenir les risques liés à l'activité physique		
<ul style="list-style-type: none"> - Identification des situations à risques - Effets physiopathologiques - Troubles musculo-squelettiques (TMS) - Affections de la colonne vertébrale - Prévention 	<p>Analyser l'activité physique statique et dynamique. Repérer les situations contraignantes ou dangereuses.</p> <p>Comparer le travail musculaire dans les deux situations (statique et dynamique). Expliquer le phénomène de fatigue et de tétanisation musculaire. Justifier l'importance de la phase de récupération.</p> <p>Définir et identifier les principaux TMS dans le secteur professionnel. Repérer les facteurs aggravants. Comparer une articulation saine avec une articulation atteinte de TMS (coude ou épaule).</p> <p>Repérer les différentes zones de la colonne vertébrale. Identifier les affections de la colonne vertébrale dans le secteur professionnel. Repérer les facteurs aggravants en fonction des postures, des manutentions et des déplacements. Expliquer les modifications physiopathologiques liées aux affections de la colonne vertébrale : lumbago, sciatique, hernie discale</p> <p>Pour chaque affection, proposer les mesures de prévention individuelle, collective et intégrée : aménagement du poste de travail, utilisation des aides techniques, principes de sécurité et d'économie d'effort, respect de la réglementation en vigueur.</p>	<p>Observation des règles de sécurité. Sens de la responsabilité face à la santé.</p>

MODULE 12 : APPROCHE PAR L'ACCIDENT		
Utiliser l'analyse d'un accident du secteur professionnel dans une démarche de prévention		
<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des faits - Construction de l'arbre des causes - Mise en œuvre de la prévention de ce type d'accident - Extension de la prévention aux accidents connexes 	<p>Distinguer fait et opinion. Recueillir les données et les classer (Individu, TÂche, MAtériel, Mllieu).</p> <p>Déterminer le fait ultime. Rechercher les faits antécédents. Établir les liens de causalité.</p> <p>Proposer et hiérarchiser des mesures correctives.</p> <p>Définir les facteurs potentiels d'accident.</p>	<p>Sens de la responsabilité par rapport aux autres. Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité. Observation des règles de sécurité.</p>

DOCUMENT TECHNIQUE DT1

DESRIPTIF - Cahier des charges

Projet architectural : aménagement intérieur d'un restaurant

Le présent dossier traite de l'aménagement d'un restaurant, suite au changement d'activité d'un local commercial. Il se situe au rez de chaussée d'un bâtiment de style haussmannien. La structure porteuse existante est en maçonnerie de moellons. Une option est à l'étude, la hauteur importante des lieux permet la création d'une mezzanine destinée au stockage de marchandises non périssables. Ce plancher supplémentaire, situé au fond de la grande salle et surplombant les sanitaires et le bar, nécessite l'ajout d'une structure porteuse poteau-poutre en bois. Son accès est envisagé par un escalier de service emmuré et non accessible au public.

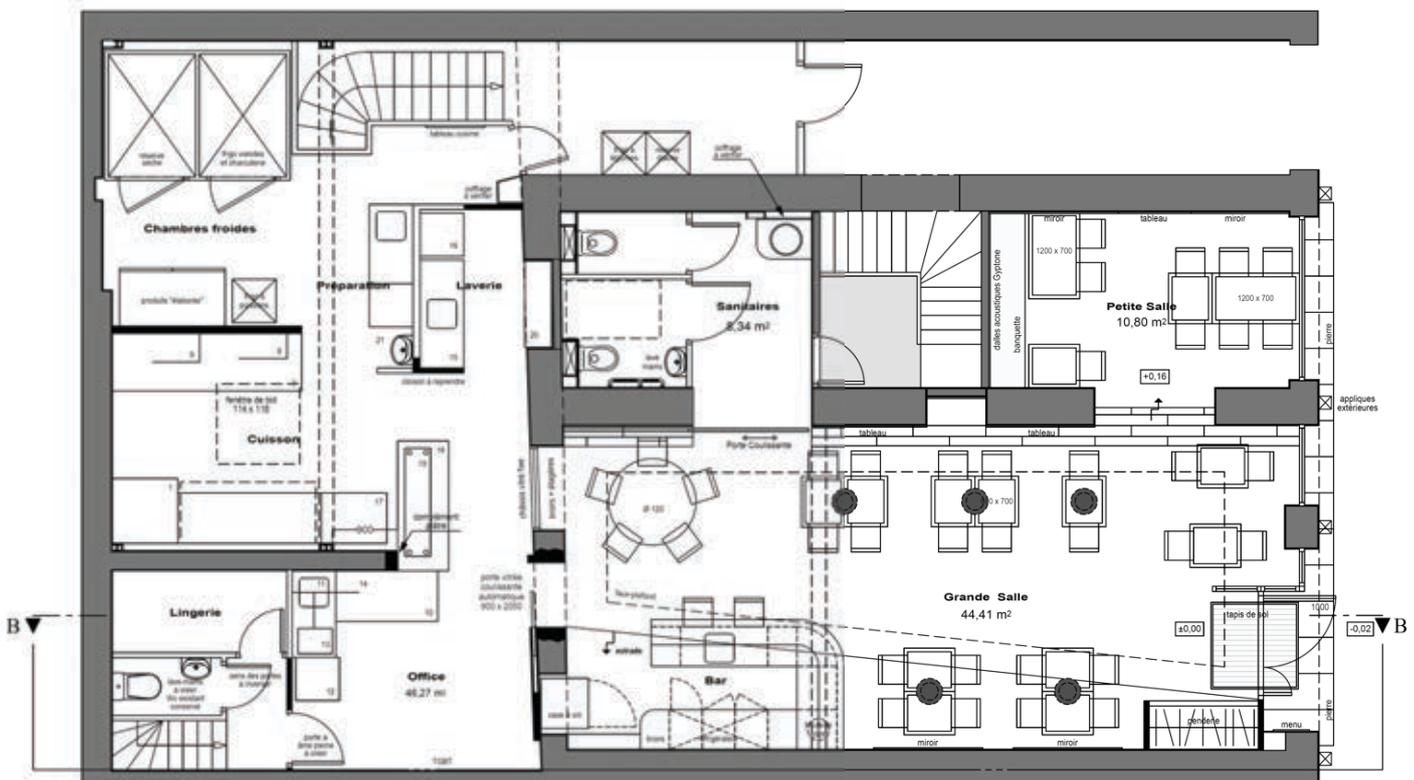
Le futur commerce est la première réalisation d'une enseigne de restaurants franchisés. Quel que soit le lieu d'implantation, une unité esthétique de l'enseigne et de l'aménagement intérieur est impérative et doit permettre au client l'identification immédiate de cette chaîne de restaurant. L'espace bar permet à la clientèle de découvrir et de déguster différents vins et jus de fruits issus de l'agriculture biologique régionale et un large éventail de cafés et d'infusions provenant du commerce équitable.

Support technique : fabrication unitaire de l' « espace bar » comprenant :

- un avant bar (ensemble 200) décomposé en trois parties ;
- un arrière bar (ensemble 100) décomposé également en trois parties.

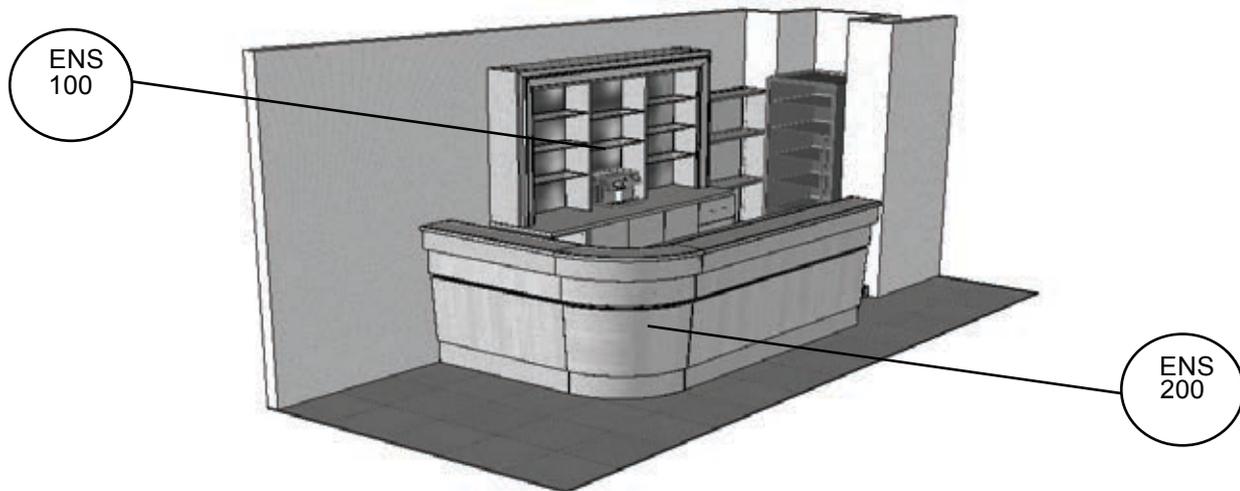
Cette première réalisation sert de prototype et permettra de valider des choix techniques. À terme, une industrialisation des différents agencements intérieurs sera mise en œuvre.

PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE



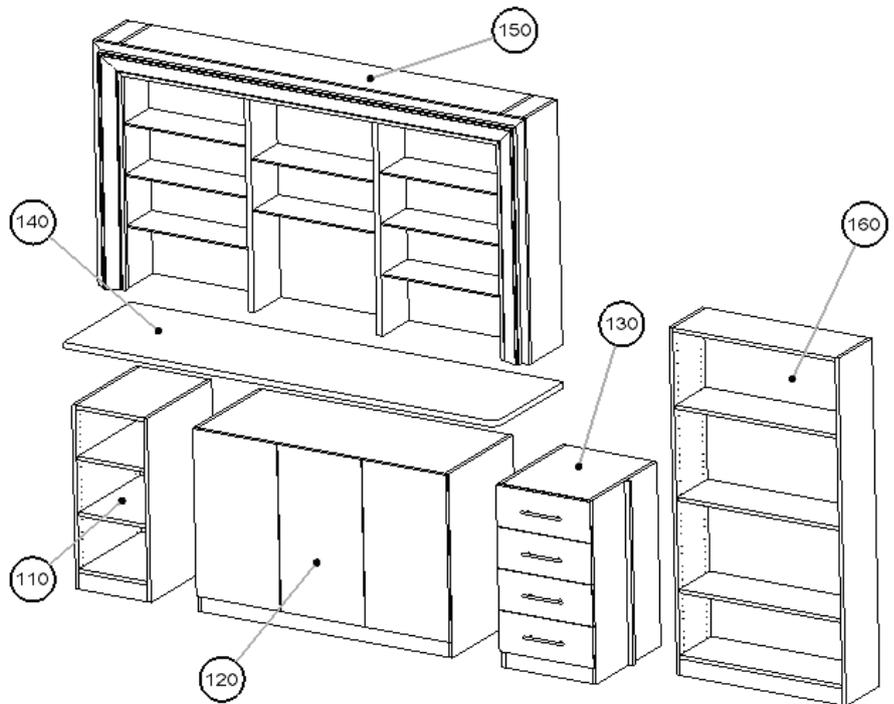
DOCUMENT TECHNIQUE DT2

Dossier technique, plans de détails, nomenclature

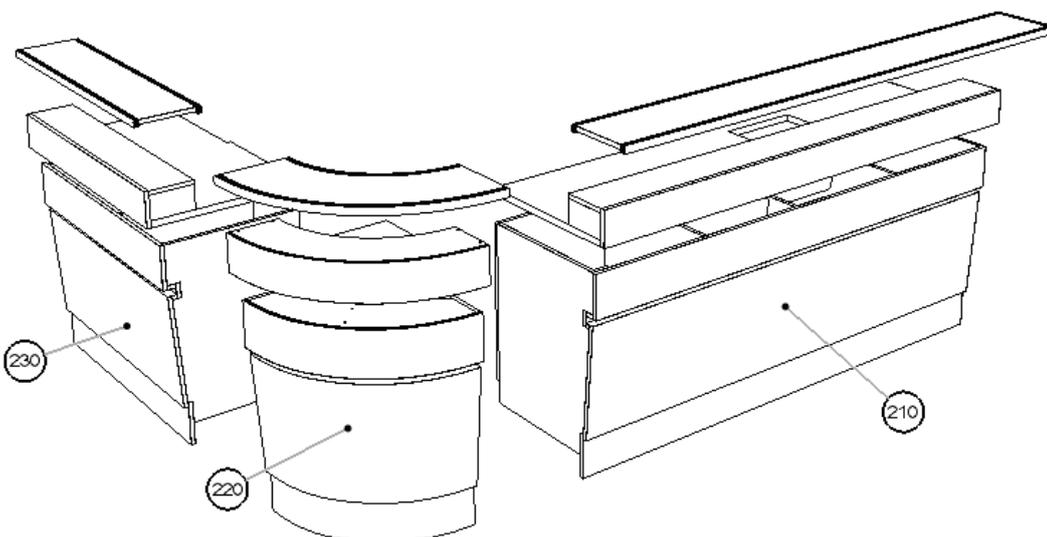


DESCRIPTIF PAR SOUS-ENSEMBLE

- ENS 100 "arrière bar"



- ENS 200 "avant bar"



DOCUMENT TECHNIQUE DT2

- **REP 110**, caisson gauche de rangement avec étagères réglables sur taquets.

Dimensions : 810 x 400 x 600.

Structure en P.P.S.M. (panneau de particules surfaces mélaminées) 19 mm et chants avant stratifiés béton clair.

Ensemble monté sur 4 vérins réglables.

- **REP 120**, caisson central recevant trois réfrigérateurs intégrés.

Dimensions : 810 x 1 350 x 600.

Structure en P.P.S.M. 19 mm, portes et chants avant stratifiés béton clair.

Ensemble monté sur 6 vérins réglables.

- **REP130**, caisson droit à tiroirs.

Dimensions: 810 x 500 x 600.

Structure en P.P.S.M. 19 mm béton clair, façades de tiroir stratifiées béton clair (chant et faces).

Tiroir haut (récupération de marc de café) de type cassetino de chez Rondo.

Corps des trois autres tiroirs en P.P.S.M. 16 mm blanc sur coulisses à billes de type KA 552 "push to open" de 500 mm de chez Hettich

Ensemble monté sur 4 vérins réglables.

- **REP 140**, plan de travail.

Dimensions : 2 250 x 620 x 32.

Panneau de particules CTBH de 30 mm d'épaisseur replaqué en stratifié béton clair (dessus et chant avant) et contre balancement en blanc.

- **REP 150**, caisson étagères pour verres et tasses.

Structure en panneau de particules 30 et 19 mm replaqué en stratifié béton clair (faces et chants avant).

Habillages massifs en érable finition vernie.

Tablettes réglables sur taquets en verre trempé d'épaisseur 8 mm avec chants J.P.P.

Six spots à led intégrés en partie haute.

- **REP 160**, module de rangement (cafés, thés et chocolats).

Dimensions : 1 700 x 900 x 300.

Structure et tablette réglable en PPSM 19 mm stratifié béton clair.

Ensemble monté sur 4 vérins réglables.

- **REP 210**, module frontal composé de 3 caissons.

- Caisson évier :

dimensions 820 x 1 230 x 550 ;

ensemble monté sur 4 vérins réglables ;

structure et tablette en P.P.S.M. 19 mm stratifié béton clair ;

joue gauche replaquée en stratifié érable naturel.

- Caisson lave verre :

dimensions 820 x 520 x 550 ;

ensemble monté sur 4 vérins réglables ;

structure et tablette en P.P.S.M. 19 mm stratifié béton clair.

- Caisson de rangement :

dimensions 820 x 580 x 550 ;

ensemble monté sur 4 vérins réglables ;

structure et tablette en P.P.S.M. 19 mm stratifié béton clair.

- Plan de travail : 2 320 x 720 x 32, panneau de particules CTBH de 30mm d'épaisseur, replaqué en stratifié béton clair (dessus et chant avant). Contre balancement en blanc.

- Réhausse en P.P.S.M. de 19mm béton clair.

- Piste en panneau de particules CTBH de 19 mm, replaqué en stratifié béton clair avec alaise avant et arrière en lamellé collé érable naturel finition vernie (section 24 x 30).

- REP 220, module d'angle cintré..

- Caisson :

dimensions 820 x 550 x 550 ;

ensemble monté sur 4 vérins réglables ;

structure et tablette en P.P.S.M. 19 mm béton clair et panneau de particules de 19mm ;

panneaux avants en C.P. (contreplaqué) cintrable de 7 mm .

- Plan de travail 720*720*32 panneau de particules CTBH de 30mm d'épaisseur replaqué en stratifié béton clair (dessus et chant avant). Contre balancement en blanc.

- Réhausse en P.P.S.M. béton clair.

- Piste en panneau de particules CTBH de 19mm d'épaisseur replaqué en stratifié béton clair avec alaise avant et arrière en lamellé collé érable naturel finition vernie (section 24 x 30).

- REP 230, module droit (réserve serviettes et accessoires).

- Caisson monté sur 4 vérins réglables, dimensions 820 x 1 180 x 550 :

structure et tablette en P.P.S.M. 19 mm stratifié béton clair.

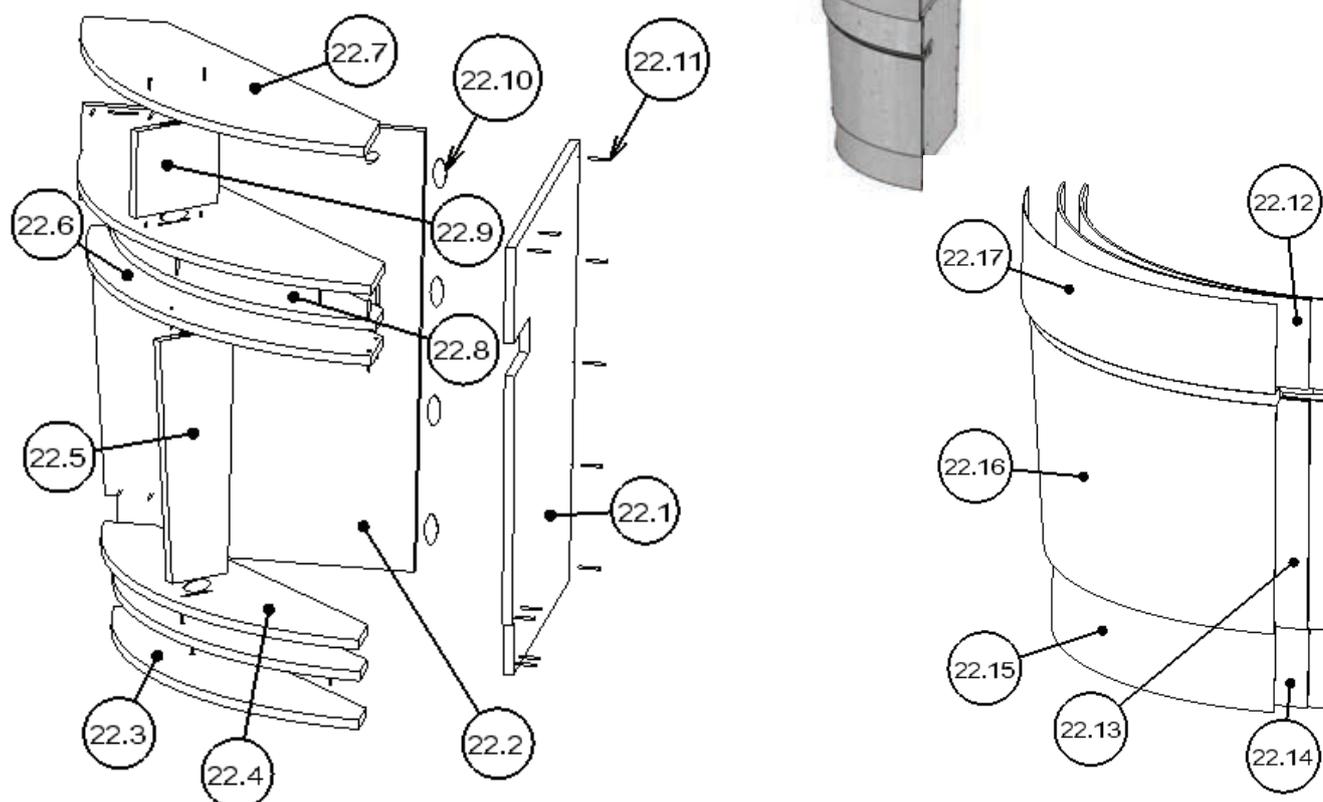
- Plan de travail 1 220 x 720 x 32, panneau de particules CTBH de 30mm d'épaisseur replaqué en stratifié béton clair (dessus et chant avant). Contre balancement en blanc.

- Réhausse en PPSM béton clair.

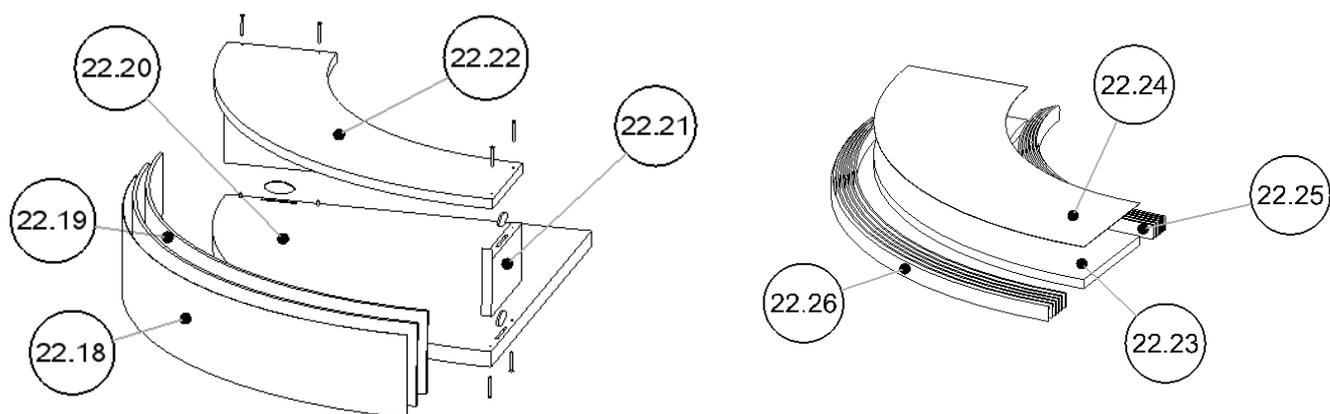
- Piste en panneau de particules CTBH de 19mm d'épaisseur replaqué en stratifié béton clair avec alaise avant et arrière en lamellé collé érable naturel finition vernie (section 24 x 30).

NOTA : Pour ces trois modules, les parements extérieurs sont replaqués en stratifié érable (fil vertical). Les habillages des socles et liserés sont en stratifié béton clair.

DÉCOMPOSITION DU MODULE D'ANGLE



DOCUMENT TECHNIQUE DT2



NOMENCLATURE DU MODULE D'ANGLE

22.26	1	alaise avant	lamellé collé érable
22.25	1	alaise arrière	lamellé collé érable
22.24	1	stratifié 0,8	béton clair
22.23	1	panneau cintré	panneau de particules C.T.B.H. 19 mm
22.22	1	traverse cintrée	panneau de particules 19 mm
22.21	2	joue	panneau de particules C.T.B.H. 19 mm replaqué stratifié béton clair
22.20	1	plan de travail	panneau de particules C.T.B.H. 30 mm replaqué stratifié béton clair
22.19	2	support réhausse	contreplaqué cintrable 7mm
22.18	1	stratifié 0,8	béton clair
22.17	1	stratifié 0,8	érable
22.16	1	stratifié 0,8	érable
22.15	1	stratifié 0,8	béton clair
22.14	2	support bas	contreplaqué cintrable 7 mm
22.13	2	support inter	contreplaqué cintrable 7 mm
22.12	2	support haut	contreplaqué cintrable 7 mm
22.11	30	vis V.B.A. T.F. cruciforme 4 x 40	acier bichromaté
22.10	8	lamelle d'assemblage	hêtre
22.9	1	montant haut	panneau de particules 19 mm
22.8	1	traverse cintrée	panneau de particules 19 mm
22.7	2	traverse cintrée	panneau de particules 19 mm
22.6	1	traverse cintrée	panneau de particules 19 mm
22.5	1	montant bas	panneau de particules 19 mm
22.4	1	traverse cintrée	panneau de particules 19 mm
22.3	2	traverse basse cintrée	panneau de particules 19 mm
22.2	1	joue gauche	panneau de particules 19 mm
22.1	1	joue droite	panneau de particules 19 mm
Repère	Quantité	Désignation	Matière



BOSTIK AGOPLAC GEL

NÉOPRÈNES LIQUIDE / GEL



Colle contact gel
Placage à froid de stratifiés sur panneaux de bois
Assemblage de matériaux divers



DESTINATIONS

Colle contact gel spécialement formulée pour le placage de stratifiés décoratifs sur supports rigides (panneaux de particules, panneaux MDF...)
Convient également pour le collage de matériaux divers : caoutchouc, cuir, liège, mousses souples, polyester, polyuréthane, feutres, entre eux et sur différents supports : bois, ciment et métaux.
Convient également pour le collage de semelles ou lisses pour colonnes alvéolaires.
Ne convient pas pour le collage de polystyrène expansé et de PVC plastifié.

AVANTAGES

- Ne coule pas (aspect gel)
- Prise immédiate puissante
- Séchage rapide
- Sans toluène et sans cyclohexane

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Couleur : ambré
- Viscosité : gel inhygrope
- Densité : 0.82
- Temps de séchage à +20°C = 10 à 15 minutes
- Temps ouvert maximum +20°C : 40 minutes
- Température d'utilisation : +10°C minimum

MISE EN OEUVRE

Préparation des supports

Les surfaces à coller doivent être propres, sèches, dépourvues de saïdes. Nettoyer l'envers des stratifiés avec le solvant BOSTIK AGOSOLVANT. Sur panneaux mélangés un ponçage est obligatoire côté décor. Les plaques de stratifiés et les panneaux doivent être stabilisés en atelier et leur taux d'humidité ne doit pas dépasser 12 %.
Ne pas coller sur des matériaux froids (minimum +15°C).

Mode d'emploi

Application à l'aide d'une spatule crantée. La température du produit doit se situer entre +15°C et +30°C. Déposer une couche régulière de colle sur chaque face à assembler. Laisser évaporer les solvants jusqu'à ce que la colle n'adhère plus aux doigts (15 à 20 mn environ). Le temps de séchage varie sensiblement en fonction de la température, du taux d'humidité ambiante, de la quantité de colle déposée et de la porosité des supports. Attention à ne pas dépasser le temps ouvert

maximal. Mettre en contact les pièces encollées avec précision et dérouler le revêtement sur le support en évacuant toute bulle d'air. La prise est immédiate et ne permet pas de réajustement. Exercer ensuite une forte pression pendant quelques secondes (15 à 20 secondes minimum) afin d'assurer un contact parfait entre les deux films de colle. Le pressage ou marouflage doit s'effectuer sur la totalité de la surface. Avant usinage, laisser les collages se stabiliser au minimum pendant 4 heures. La résistance optimale est obtenue après 72 heures environ.

Etant donné la diversité des matériaux à coller et des méthodes de travail, l'utilisation de nos produits est conseillée après essais ou tests de compatibilité. Une utilisation non conforme à nos préconisations ou à nos mises en garde dégageait notre responsabilité.

NETTOYAGE

La colle fraîche et les outils se nettoient à l'aide du solvant BOSTIK AGOSOLVANT.

CONSUMMATION

Encollage double face : 120 à 150 g/m²/face, selon la planéité et la porosité des matériaux.

CONSERVATION

Jusqu'à 18 mois dans un local à l'abri du gel, entre +10°C et +30°C, dans son emballage d'origine fermé hermétiquement. Bien mélanger la colle avant emploi. Pour les températures inférieures à +10°C, la consistance et les performances du produit peuvent évoluer. Nous consulter si besoin.

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB	GENCOD
30604788	Bidon 5 l	1	3549212472504

SECURITE

Contient de l'acétone et du méthylcyclohexane. Contient de l'acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylèneimine et colophane. Peut déclencher une réaction allergique. Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Eliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.aubick-bis.com ou nous demander une copie par fax.

Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.





Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 13-juil.-2016

Date de révision 11-déc.-2017
Numéro de révision 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit.

Nom du produit : BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Substance pure/mélange : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Utilisation recommandée : Adhésifs de contact.
Utilisations déconseillées : Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Nom de la société : Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du Président Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail : SOS_box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence.

France : ORFLA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage.

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Hydrocarbures, C7-C8, cyclics



Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 13-juil.-2016

Date de révision 11-déc.-2017
Numéro de révision 2

Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges
EUH208 - Contient Colophane & acide octadécane, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylèneimine. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P405 - Garder sous clé
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers.

Dangers généraux

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Mélange

3.2. Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Hydrocarbures, C7-C8, cyclics	927-053-1	--	>25 - <40	Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)		01-211947514-35 -XXXX
Butanone	201-159-0	75-90-3	10 - <20	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH065)		01-2119475280-43 -XXXX
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isochlorés, cyclics, <5% n-heptane	921-024-6	--	10 - <20	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)		01-211947514-35 -XXXX
Acétate d'éthyle	205-500-4	141-78-6	10 - <20	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)		01-2119475103-46 -XXXX

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 13-juil.-2016Date de révision 11-déc.-2017
Numéro de révision 2

Colophane	232-475-7	6050-09-7	0,1 - <1	(EUH056) Sen Sens. 1 (H317)	01-2119480-19-32 -XXXX
acide octadécanoïque, hydroxy-12, produits de réaction avec l'éthylèneimine	309-629-8	100545-48-0	0,1 - <1	Sen Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-211973085-27 -XXXX
n-Hexane	203-777-6	110-54-3	0,1 - <1	Sen Int. 2 (H315) Pir. 2 (H302) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H004) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119480-12-44 -XXXX
Xylènes	215-535-7	1330-20-7	0,1 - <1	STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Sen Int. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-211948216-32 -XXXX

Toute intégral des phrases H et EUH ; voir section 16

Remarque : * Indique non classé, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (réglement CE n° 1507/2006 - REACH - article 59)

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Conseils généraux	Transporter la victime à l'air frais.
Inhalation	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Contact oculaire	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ingestion	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.
Symptômes	Aucun(e) connu(e).
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.	
Note au médecin	Traiter les symptômes.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 13-juil.-2016Date de révision 11-déc.-2017
Numéro de révision 2

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque.

Moyens d'extinction déconseillés

Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Éliminer les sources d'ignition. Evacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

La pulvérisation d'eau peut abaisser les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spécial.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer le plus en aval possible du déversement ; utiliser du sable sec pour contenir la progression de la substance. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage

Utiliser des outils propres anti-étoiles pour recueillir la matière absorbée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 13-juil.-2016

Date de révision 11-déc.-2017
Numéro de révision 2

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Protection des mains
Protection de la peau et du corps
Protection respiratoire

Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.
Porter des gants de protection. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température.
Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Vêtements de protection adaptés.
En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Type de filtre recommandé :

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	Liquide	
Couleur	Jaune	
Odeur	Aucune information disponible	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriétés	Valeurs	Remarques - Méthode
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point d'intervalle d'ébullition	60 °C / 140 °F	
Point d'éclair	-17 °C / 1,4 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucune information disponible	Sans objet pour les liquides
Limite supérieure d'inflammabilité	11,5	
Limite inférieure d'inflammabilité	1	
Pression de vapeur	< 110	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	Aucune information disponible	
Hydroscopibilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Limites d'explosivité	Aucune information disponible	
Supérieure		
Inférieure		
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	< 21 mm ² /s	@ 40°C
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
9.2. Autres informations		
Point de ramollissement	Aucune information disponible	
Masse molaire	Aucune information disponible	
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible	
Teneur en matière sèche (%)	23,5	
Densité	0,825 g/cm ³	
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Fiche de données de sécurité

BOSTIK AGOPLAC DI GEL
Remplace la version : 13-juil.-2016

Date de révision 11-déc.-2017
Numéro de révision 2

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conditions de conservation
Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Autres informations
Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle.

Nom chimique	Union européenne	France
Hydrocarbures, C7-C8, cycliques	-	TWA: 400 ppm TWA: 1600 ppm STEL: 1000 mg/m ³ STEL: 1400 mg/m ³
Butane	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 300 ppm STEL: 900 mg/m ³
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isookanes, cycliques, <5% n-hexane	-	VVE=1000 mg/m ³ VLE=1500 mg/m ³
Acétate d'éthyle	-	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³
Magnésium (oxyde ore)	-	TWA: 10 mg/m ³
Coccolone	-	TWA: 0,1 mg/m ³
n-Hexane	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³
Xylènes	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³

Nom chimique	Union européenne	France
Hydrocarbures, C7-C8, cycliques	DNEL (Ind/Prof) 773 mg/kg bw/day (dermal) 2035 mg/m ³ /8h (inhalation)	-
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isookanes, cycliques, <5% n-hexane	DNEL (Ind/Prof) 773 mg/kg bw/day (dermal) 2035 mg/m ³ /8h (inhalation)	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition.

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.